

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE**  
**DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES**

**MISE EN DEMEURE N°01**

Vu le retard considérable enregistré dans la livraison des fournitures objet de contrat n°01/2023 du 05/01/2023.

L'entreprise BOUTELDJA LOUCIF, sise à la rue des frères Bouzidi Boughni/Tizi Ouzou, titulaire du marché n°01/2023 du 05/01/2023, visé par la Commission Sectorielle des Marchés/ MDN sous le n°0015/2023 en date du 14/01/2023, portant sur la fourniture vingt (20) convoyeurs sauterelles, est mise en demeure pour prendre toutes les mesures nécessaires, afin de rattraper le retard enregistré dans la livraison des fournitures objet du marché.

L'entreprise BOUTELDJA LOUCIF est tenue de répondre aux injonctions de la présente mise en demeure, dans un délai de 08 jours à compter de la date de publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), les quotidiens nationaux et le site WEB du Ministère de la Défense Nationale.

Faute de quoi, l'acheteur sera dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives réglementaires à son encontre.